

**DECLARATION PREALABLE A L'INTERVENTION DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION DE SERVICES D'UN ENTREPRENEUR NON ETABLI EN France**

Ordonnance 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée

<b>I - IDENTIFICATION DU REPRESENTANT DE L'ENTREPRISE EN France POUR LA DUREE DE LA PRESTATION</b>
- Identité et adresse du représentant de l'entreprise en France : .....
- Identité et adresse de l'entrepreneur de spectacles établi en France, titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles : .....
- Adresse du ou des lieux où doit s'effectuer la prestation, la date du début de la prestation et sa durée prévisible : .....
- Le nombre de salariés engagés ou détachés : .....
<b>II - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ETABLI A L'ETRANGER</b>
DENOMINATION DE LA STRUCTURE (enseigne) : .....
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : .....
CODE POSTAL :.....
TELEPHONE :.  __ __ __ __ __
INTITULE CODE NAF ET CONVENTION COLLECTIVE EVENTUELLEMENT APPLICABLE A L'ENTREPRISE : .....
IMMATRICULATION A UN REGISTRE PROFESSIONNEL.....

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.